ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prime exceptionnelle pour les personnels de foyers d'accueil médicalisé

Question écrite n° 29843

Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'attribution d'une prime exceptionnelle aux personnels de foyers d'accueil médicalisé. La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de covid-19 a eu pour conséquences directes de fragiliser le personnel médical et paramédical déjà durement impacté depuis plusieurs années. La décision d'attribuer une prime exceptionnelle au bénéfice du personnel soignant en première ligne dans la lutte contre le covid-19 était nécessaire. Il a d'ailleurs été important de veiller à ce que tous les territoires, notamment ceux des Hauts-de-France, puissent bénéficier du montant correspondant à la réalité des efforts fournis sur le terrain. Les soignants sont en effet les héros du quotidien, l'État leur doit une réelle reconnaissance. Mais à côté du milieu hospitalier, il est également important de ne pas oublier d'une part la médecine de ville, mais également les personnels des EHPAD ainsi que les aides à domicile qui réalisent chaque jour un travail d'accompagnement souvent discret mais indispensable au bénéfice des compatriotes les plus fragiles. Les foyers d'accueil médicalisé chargés de l'hébergement et de l'accompagnement d'adultes handicapés dépendants ne doivent pas être oubliés dans cette crise. Ils réalisent des missions fondamentales d'accompagnement de ces personnes fragiles, avec un personnel particulièrement sollicité. L'attribution d'une prime exceptionnelle à leur profit également permettrait une juste reconnaissance de leurs missions et une revalorisation de leur statut souvent précaire. Dans cette optique, il lui demande donc de bien vouloir lui faire un état des lieux de la situation des foyers d'accueil médicalisé et de réserver un accueil favorable à cette demande d'attribution de prime exceptionnelle.

Données clés

Auteur : M. Ludovic Pajot
Circonscription : Pas-de-Calais (10e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29843
Rubrique : Personnes handicapées
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mai 2020, page 3630
Question retirée le : 27 avril 2021 (Fin de mandat)